Q&R #2- CIC 146745

Modèle de prévision du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)

Question 1: Est ce qu'un titulaire a développé ou travaillé sur le modèle du PFSI avant cette DDS et si oui, s'il vous plaît identifier le nom de ce titulaire ?

Reponse 1: Aucun titulaire. AON-Hewitt a développé en 2013-14 la plus récente version du modèle de prévision des coûts utilisée par IRCC.

Question 2: Nous avons de l'expérience dans le développement de modèles financiers sophistiqués dans le domaine des soins de santé et dans le contexte du gouvernement fédéral. En regard du prérequis M2, est ce qu'il y a de la flexibilité autour du prérequis d'avoir développé spécifiquement un modèle pour les `` régimes d'assurance santé``?

Reponse 2: IRCC acceptera des propositions de la part de soumissionnaires qui ont de l'expérience dans le développement de modèles financiers dans le secteur de la santé, et ce même si cette expérience ne porte pas spécifiquement sur les « régimes d'assurance santé ». Toutefois, le ministère devra être en mesure d'évaluer la capacité et l'expérience des soumissionnaires dans le développement de modèles de prévision et ces soumissionnaires doivent démontrer une connaissance et compréhension d'un régime d'assurance puisque certains éléments de ces régimes ont un impact significatif sur les prévisions.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES